

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	2 juillet 2023
Numéro	23.377	Heure	19h49

Auteur-e(-s) : Romain Dubois

Titre : Publication des dérogations à la loi sur l'énergie

Contenu :

L'article 4 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) permet aux autorités de déroger aux dispositions de la loi sur l'énergie et de son règlement, par exemple pour des raisons de non-proportionnalité économique.

Le Conseil d'État peut-il s'engager à publier annuellement une description anonymisée des dérogations accordées au cours de l'année ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Romain Dubois

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :